

Maylis Bellocq est maîtresse de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne et membre permanent de D2iA (Dynamiques, Interactions et Interculturalité Asiatiques – UMRU 24140). Ses thèmes de recherche portent essentiellement sur le funéraire et la préservation du patrimoine culturel en Chine.

Mots-clés : Culte des morts – Internet – Chine – éthique – funéraire

Le culte des morts en ligne : étude préliminaire de deux sites internet chinois. Questions méthodologiques et éthiques

Maylis Bellocq,
Université Bordeaux Montaigne/D2iA

La crise sanitaire qui a vu le jour en 2020 a conduit la Chine à adopter une politique zéro Covid la plus stricte qui soit, incluant la fermeture de ses frontières de mars 2020 à mars 2023. Pendant plus de trois ans, il a été très difficile voire impossible de réaliser des études de terrain in situ en Chine continentale. Les chercheurs résidant à l'étranger et travaillant sur la Chine ont alors été amenés à adapter leur objet d'étude ou leur approche. Deux possibilités s'offraient à eux : travailler sur la diaspora chinoise ou travailler à distance, via ou sur Internet.

Les recherches en sciences humaines et sociales sur Internet ne sont pas chose nouvelle¹, mais dans le domaine de la sinologie en particulier, celles-ci se sont intensifiées en raison d'un contexte qui complique ou empêche les études de terrain in situ. Aux problèmes d'accès au terrain liés à la politique zéro Covid s'ajoutent des difficultés inhérentes au raidissement politique que connaît la Chine depuis une dizaine d'années. De nombreuses portes restent fermées aux chercheurs, et nombre de ces derniers, spécialistes en sciences humaines et sociales, se montrent plus réticents à aller sur le terrain, de peur, selon leurs thèmes de recherche, de mettre en difficulté voire en danger leurs interlocuteurs. On assiste ainsi à un renouvellement des approches du terrain en Chine, qui pose à sa suite une série de questions d'ordre épistémologique et déontologique.

C'est dans ce contexte et, initialement, sans véritable intérêt spontané, que j'ai été amenée à redéfinir un de mes terrains d'étude axé sur les pratiques et les espaces funéraires à Shanghai. Je me suis alors intéressée à deux sites internet, proposant un culte des morts numérique, qui seront présentés dans la suite de cet article.

Mon enquête de terrain en ligne se trouve aujourd'hui à un stade où se posent un certain nombre de questions : les deux sites retenus sont-ils véritablement adaptés à une étude ethnographique ? Un terrain d'étude ethnographique se structure autour de différentes conditions, parmi lesquelles : un réseau d'interconnaissances, un temps long en immersion permettant des interactions et des relations personnelles entre les enquêtés

¹ - Voir par exemple les travaux de Hine (2000) et Pastinelli (1999).

et l'enquêteur et une analyse réflexive (Beaud, Weber, 2010 : 274 ; Jouët, Le Caroff, 2013 : 156) ; soit, comme l'écrit Daniel Cefaï, une « implication directe, à la première personne, [...] l'expérience incarnée de l'enquêteur » (Cefaï, 2010 : 7). L'ethnographie est ainsi une méthode qui permet de comprendre en profondeur comment les gens donnent du sens à leur vie, à ce qu'ils font (Hine, 2015 : 1). Par ailleurs, dans ce type d'approche, l'enquêteur se doit de respecter un code éthique, qui repose en premier lieu sur les principes suivants : agir sous sa véritable identité, préciser à ses interlocuteurs le motif de sa présence et présenter les grandes lignes de son étude. Ce n'est qu'ainsi qu'une relation de confiance peut se construire entre enquêteur et enquêtés ; la confiance est centrale dans le travail de l'ethnographe : « Il n'existe pas d'ethnographie sans confiance et sans échange, [...] » (Laplantine, 2015 : 23).

Comment ces exigences s'appliquent-elles à la pratique de l'ethnographie en ligne ? En fonction du type de site étudié, la participation de l'ethnographe peut être plus ou moins complète, parfois même davantage que dans un contexte in situ, si bien qu'en fonction de la question étudiée, la réalisation d'entretiens hors ligne n'apparaît pas forcément nécessaire (Boellstorff *et al.*, 2012 : 69, 124). Certains chercheurs (Hine, 2015 ; Przybylski, 2021) tendraient aujourd'hui à privilégier des enquêtes de type hybride afin d'être au plus proche des exigences propres aux enquêtes ethnographiques, d'éviter toute surinterprétation et de saisir la manière dont les pratiques sur Internet s'intègrent dans le quotidien des enquêtés. Des enquêtes en trois temps – observations en ligne, entretiens en ligne, puis en face à face – sont un bon moyen de s'engager dans des terrains hybrides. Dans les années 2000, certains chercheurs estimaient qu'il n'y avait finalement pas de différences fondamentales entre ethnographie en ligne et in situ dans la mesure où Internet n'est finalement pas « une abstraction des autres sphères de la vie sociale » (Pastinelli, 2011 : 39), et trouvaient même certains avantages à avoir ce type de terrain à portée de main, à avancer de manière discrète, estimant qu'il était possible de trouver des réponses à ses questions sans quitter son bureau (Pastinelli, 2011 : 45). Pour ces chercheurs, l'ethnographie en ligne « présente [...] le grand avantage d'une accessibilité immédiate des données » (Jouët, Le Caroff, 2013 : 157).

Quelle approche privilégier pour les deux sites retenus ici ? Aujourd'hui, mon enquête se situe dans une phase qui se déroule entièrement en ligne, sans entretien ni interaction, mais je tenterai de montrer dans la suite de mon article les raisons pour lesquelles une approche hybride, en trois temps, similaire à la démarche adoptée par Christine Hine (2015 : 89-124), semble indispensable.

Comment étudier les deux sites, objet de cette étude, dans le respect de leurs utilisateurs et des morts qui y sont présents ? Le rapport qu'une personne entretient avec ses morts relève de l'intime, or ces sites sont totalement ou partiellement en accès libre. S'agit-il pour autant d'espaces virtuels publics ? À chaque étude de terrain, en ligne ou in situ, ses interrogations déontologiques. Cependant, en raison de la nature de ces deux sites, qui touchent à la relation entre des vivants et leurs morts, ces questionnements se posent de manière assez sensible. Cette réflexion est indispensable à la poursuite de mon travail de terrain, notamment dans sa deuxième phase lors de laquelle il s'agira d'entrer en contact en ligne avec des utilisateurs.

Dans une première partie j'exposerai le contexte général du développement de ce type de pratiques et le cheminement qui m'a conduite à l'étude de ces deux sites, puis dans une deuxième partie je décrirai les deux sites étudiés à travers les fonctionnalités qu'ils proposent. Une troisième partie montrera ensuite dans quelle mesure ils sont susceptibles de devenir un véritable objet d'étude ethnographique. Enfin, une quatrième partie abordera les questions éthiques que pose ce terrain en ligne.

Contexte général d'un glissement vers le numérique

Jusqu'en 2019, mes études sur le funéraire reposaient principalement sur des enquêtes de terrain in situ complétées par la visite de certains sites Internet institutionnels. En 2016, alors que je consultais l'un de ces sites, celui du FIS², en quête d'informations sur le secteur funéraire de la municipalité de Shanghai, je suis tombée de manière un peu fortuite sur un onglet conduisant à un cimetière en ligne³ destiné à combler l'absence de tombe lorsque les cendres du défunt sont dispersées en mer. Dans un premier temps, malgré cette découverte intéressante, je n'envisageais pas de faire de ce site un terrain de recherche à part entière. Initialement, ces tombes virtuelles m'apparaissaient simplement comme un nouvel aspect de mon travail à Shanghai, et leur étude s'inscrivait dans le prolongement de mes recherches sur les cimetières matériels de la ville (Bellocq, 2020). Puis, dans le courant de l'année 2022, les circonstances, en particulier l'impossibilité de se rendre en Chine et différents événements scientifiques, m'ont incitée à m'engager dans une étude de terrain en ligne, en reprenant de manière un peu plus poussée et systématique l'étude de ce cimetière virtuel. Rapidement, j'ai été confrontée à des difficultés du fait des spécificités de cet objet numérique, sur lesquelles je reviendrai. Afin de contourner certains de ces obstacles et de procéder à une mise en perspective de ce site institutionnel, j'ai élargi mon enquête à un autre site, le site *Zupulu*⁴, qui offre un service en ligne de commémoration des morts. Ces deux sites, comme cela sera montré de manière plus précise dans cet article, sont très différents de par leur nature : le premier est né d'une initiative institutionnelle et vise à pallier une absence de tombe, alors que le second est né d'une initiative privée et est ouvert à tous les morts, quel que soit leur mode de sépulture⁵.

Comme en témoigne l'existence des deux sites retenus dans le cadre de mon enquête, le culte des ancêtres⁶ reste encore aujourd'hui très présent en Chine, il parvient même à s'adapter aux nouvelles technologies ainsi qu'à de nouveaux modes de vie marqués par la mobilité géographique. Selon les conceptions chinoises de la mort, il existe un continuum entre le monde des morts et celui des vivants, qui prend forme à travers un culte des ancêtres fondé sur une relation de don contre-don entre les vivants et leurs parents défunts

² - Le FIS, Funeral Internment Service ou Feisi en chinois, est un opérateur public, rattaché au bureau des Affaires civiles, qui supervise le secteur funéraire de Shanghai. Voir Natacha Aveline (2013).

³ - Aujourd'hui, <http://shhz.org.cn>

⁴ - <https://www.zupulu.com/>

⁵ - Le site Zupulu a été développé et est exploité par une société spécialisée dans les technologies de l'information. <http://wiki.zupulu.com/gywm.html>, <https://top.chinaz.com/company/ChangShaChengRen.html> consulté le 20 août 2023.

⁶ - Dans la suite de mon texte, je parlerai plutôt de culte des morts dans la mesure où des espaces commémoratifs peuvent être ouverts à la mémoire d'un enfant, d'un ami, etc.

(Freedman, 1970 ; Ahern, 1973 ; Thoraval, 2014 : 210). Ce culte est une expression du devoir de piété filiale qui perdure par-delà la mort. Il revient aux vivants de se préoccuper du bien-être de leurs ancêtres, dans l'autre monde, en s'attachant à satisfaire leurs besoins, identiques à ceux des vivants, sous forme d'offrandes, à brûler ou non et délivrées en différentes occasions : funérailles, périodes de deuil, rupture du deuil, anniversaires de mort ou de naissance, fêtes des morts, etc. Ces offrandes peuvent être réalisées à la maison sur un autel commémoratif ou sur la tombe lorsqu'il s'agit de plats offerts au défunt, au pied de la tombe et devant la maison lorsqu'il s'agit d'offrandes à brûler ou encore au temple lors de cérémonies organisées par la famille. Les objets en papier à brûler sont très variés : maison équipée, voiture, argent, ordinateur, téléphone, produits de beauté, alcool, etc. Donner en offrande des biens que le défunt n'avait pu acquérir de son vivant permet d'augmenter son statut dans l'autre monde. En retour de ces oblations, les vivants attendent d'être protégés par leurs morts qui seront mieux disposés à intercéder en leur faveur auprès des dieux. Ainsi, si tous les membres d'une famille sont en bonne santé ou ont réussi socialement, ils le devront à leurs ancêtres. Et inversement, des difficultés rencontrées par les descendants peuvent être interprétées comme un culte des morts accompli de manière inadéquate ; la famille pourra alors décider d'organiser une cérémonie dans un temple pour tenter de rétablir la situation. Les différents services d'offrandes organisés à la maison, au temple ou au cimetière sont également le moment où l'on annoncera les événements survenus dans la famille : naissance, mariage, nouvelles des proches, etc. Comme le souligne Joël Thoraval, « La famille en Chine ne désigne pas simplement une communauté de vivants [...] : elle inclut également les ascendants déjà morts [...] » (Thoraval, 2014 : 222). Nous voyons ici en quoi ce culte des ancêtres ou des morts est un élément important pouvant structurer la vie familiale, voire le quotidien des individus.

Durant la crise sanitaire, les autorités chinoises ont vivement encouragé le culte des morts en ligne⁷, mais les deux sites retenus ici ont vu le jour bien avant. Le cimetière numérique de la ville de Shanghai a été mis en ligne en mars 2000 dans le cadre de la promotion faite par la municipalité de modes de sépulture moins dispendieux en foncier et, en particulier, de la dispersion des cendres en mer⁸ (Gu *et al.*, 2003 : 35 ; Aveline, 2012 : 89). Cette volonté de réduire, voire de faire disparaître, les tombes⁹ s'inscrit dans une politique nationale plus vaste. En effet, depuis une réforme lancée à la fin des années 1950 (Whyte, 1988 : 293-294 ; Fang, Goossaert, 2008 ; Henriot, 2016 : 339-365), les autorités cherchent à transformer en profondeur les pratiques funéraires, des funérailles au culte des morts. L'objectif de cette réforme, qui reste d'actualité, est de généraliser la pratique de la crémation, de promouvoir des funérailles peu dispendieuses et de lutter contre des pratiques populaires qualifiées de superstitions.

⁷ - Voir par exemple la version 2020 et 2021 de la Circulaire émise par le ministère des Affaires civiles au sujet des offrandes lors de la fête des morts : <https://www.mca.gov.cn/article/xw/tzgg/202103/20210300032454.shtml>, https://www.gov.cn/zhengce/zhengceku/2020-03/15/content_5491507.htm. Consulté le 11/10/2022.

⁸ - Cao Lingjuan, « Les cimetières de Shanghai en manque d'espace, seuls 200 mu [13 hectares environ] restent disponibles, *Renmin Ribao* », 4 avril 2014 ; <http://finance.sina.com.cn/china/20140404/060918709389.shtml>, consulté le 20/06/2023.

⁹ - Les cendres sont de préférence conservées sous une pierre tombale. Dans les zones rurales reculées ne disposant pas de crématorium, l'inhumation des corps se pratique toujours.

À partir des années 2000, les textes circulant au sein du secteur funéraire ont commencé à mentionner le potentiel que pouvait représenter Internet comme support mémoriel qui se substituerait aux tombes, une fois les cendres dispersées, ou qui viendrait compléter les autres formes de sépultures lorsque les cendres sont conservées. Dans ces textes, il est souligné l'espace illimité que représente Internet par opposition à l'espace limité dont dispose la municipalité de Shanghai (Shanghai Binzang Wenhua Yanjiusuo : 445-452). Ces textes mettent également en avant l'intérêt écologique supposé de ce mode de sépulture et la promotion de funérailles ou, plus largement, de rituels, dits « civilisés » (Travagnin, 2020¹⁰).

Aujourd'hui, la transposition du culte des morts sur Internet est devenue un autre élément de cette réforme. Dès 2007, une note du ministère des Affaires civiles souligne l'importance d'encourager la célébration en ligne de la fête des morts *Qingming*¹¹. C'est en 2009, que le site *Zupulu*, le second site étudié, initialement spécialisé dans la généalogie¹², va étendre ses services et proposer une application dédiée à la commémoration des morts sur Internet. Les arguments en faveur d'un culte des morts numérique, avancés par les autorités et repris par le site, sont d'ordre écologique (on évite le brûlage d'offrandes en papier, une affluence de voitures vers les cimetières lors de la fête *Qingming*), sécuritaire (prévention des incendies, d'accidents en tout genre), « civilisationnel » (développement de nouvelles pratiques au détriment des pratiques populaires qualifiées de superstitions) (Shanghai Binzang Wenhua Yanjiusuo : 449 ; Huang, 2015 ; Ma, Liu, Yan, 2017 ; Qi, Zhu, 2017).

Avec la crise sanitaire, les citoyens chinois ont été davantage incités à rendre hommage à leurs morts en ligne, et les cimetières à développer des applications dans ce sens. La commémoration des morts en ligne, quelle que soit la nature du site, est ainsi une pratique émergente largement encouragée par les autorités. Lorsque cette étude arrivera à son terme, elle devrait apporter quelques réponses aux questions que posent le développement de ces sites : dans quelle mesure, ces pratiques numériques sont-elles appelées à se substituer aux pratiques in situ ? Quelle est la véritable nature des sites étudiés ? S'agit-il de cimetières numériques, d'espaces rassemblant des tablettes commémoratives numériques, de supports hybrides ou d'espaces de commémoration d'un nouveau genre ? Changent-ils le rapport avec les morts ? Au stade auquel se trouve mon enquête aujourd'hui, ces questions restent sans réponse.

Deux sites, deux approches du culte des morts

Comme cela a été évoqué en introduction, les deux sites internet sur lesquels porte mon étude diffèrent de par leur nature. Le premier site, le cimetière numérique de Shanghai, a été mis en ligne en 2000 par le FIS, un organisme qui agit sous la supervision du Bureau

¹⁰ - Ces arguments sont présents dans les textes qui réglementent les pratiques funéraires et sont repris dans la présentation de la pratique de la dispersion des cendres en mer et du cimetière numérique. <http://www.shhz.org.cn/services/> consulté le 20 août 2023.

¹¹ - « Note du ministère des Affaires civiles sur la nécessité d'une bonne organisation de la commémoration des morts par la population lors de la fête Qingming » (Minzheng bu tongzhi yaoqiu zuohao Qingmingjie qijian qunzhong jidian xiangguan gongzuo) http://www.gov.cn/gzdt/2007-03/22/content_557980.htm consulté le 11 octobre 2022.

¹² - *Zupu* signifie généalogie, lu registre.

des affaires civiles de Shanghai. Ce site, qui vise en premier lieu à pallier l'absence de tombes pour les morts dont les cendres sont dispersées en mer, est donc né d'une initiative institutionnelle. En outre, il ne possède pas de véritable empreinte matérielle à Shanghai, à l'exception de stèles dans un cimetière de la ville, sur lesquelles sont gravés les noms des défunts dont les cendres ont été dispersées. Mais ces stèles ne se substituent que très partiellement aux tombes, car elles ne permettent pas la réalisation de véritables services d'offrandes, notamment lors de la fête des morts. Le cimetière en ligne est ainsi censé apporter une réponse à ce manque, en proposant des tombes numériques individuelles sur lesquelles il est possible de réaliser des offrandes virtuelles.

Ce cimetière se présente d'une manière assez sobre : au niveau chromatique, les couleurs qui dominent sont le bleu et le gris sur un fond blanc ; les fonctionnalités proposées sont plutôt sommaires. Alors que dans une version précédente à celle consultable aujourd'hui, la page d'accueil proposait un moteur de recherche qui permettait de retrouver la « tombe » d'un proche, cette fonctionnalité semble réservée, aujourd'hui, aux utilisateurs inscrits, même si dans le guide d'utilisation du site rien n'est précisé à ce sujet¹³. Dans la partie supérieure de cette même page, des onglets permettent d'accéder à des informations sur la dispersion des cendres en mer, au mémorial en ligne, à une revue de presse, à des liens pour s'identifier, s'inscrire ou prendre contact avec le service. Sous ce bandeau est inscrite en caractères blancs la formule « Réformer les pratiques funéraires en rendant hommage en ligne à ses proches décédés, garantir à nos descendants des collines vertes et des familles prospères. » En arrière-plan de cette formule, une photo, légèrement fondue, représente un paysage : un ciel bleu, quelques nuages blancs, un bateau et un bord de mer boisé. Puis, quatre icônes permettent d'un clic d'obtenir des informations sur la dispersion des cendres en mer. L'espace situé sous ces icônes est, dans une large part, occupé par six photos, essentiellement des portraits, donnant accès à autant de tombes virtuelles. À gauche de ces portraits, il est inscrit « Memorial Hall¹⁴ » et sous ces derniers se trouve un lien « Consulter davantage » (*gengduo*). Une fois celui-ci activé, la première page du mémorial s'ouvre. Sur la partie supérieure de celle-ci sont inscrits, en blanc sur fond noir, les caractères signifiants « Mémorial » (*jinianguan*). Puis, sur un fond blanc, se trouvent, sur trois rangées et quatre colonnes, 12 photos correspondant à autant de tombes numériques. Il s'agit, dans la plupart des cas de portraits, sous lesquels sont inscrits le nom et le prénom de la personne décédée à laquelle appartient la sépulture. Le site contient 96 pages de ce type, soit environ 1150 sépultures virtuelles¹⁵. Un clic sur l'une de ces photos fait apparaître une tombe virtuelle, c'est-à-dire la représentation d'une pierre tombale surmontée d'une stèle sur laquelle est placé le portrait du défunt. L'arrière-plan de cette pierre tombale, un peu moins sobre que la tonalité générale du site, représente, au choix, une ambiance maritime, automnale, etc. Sur cette même page se trouvent trois onglets. Un premier permet d'accéder à une présentation écrite du défunt, dans laquelle il peut être question de ses qualités et des événements qui ont marqué sa vie familiale, professionnelle ou scolaire. Un deuxième onglet nous conduit vers une page,

¹³ - <http://shhz.org.cn/services/> consulté le 23 août 2023.

¹⁴ - En anglais et en chinois (*jinianguan*).

¹⁵ - Consulté le 15/09/2023.

autrefois publique, sur laquelle peuvent figurer jusqu'à neuf photos du mort. D'après les observations que j'ai pu réaliser sur la précédente version du site, il s'agit en général de photos représentant la personne décédée à différents moments de sa vie. Enfin, un troisième onglet donne accès à une page sur laquelle les proches peuvent procéder à des offrandes virtuelles avec un choix assez limité : bouquets de fleurs, morceaux de musique, alcools. Les proches ont la possibilité d'accompagner ces offrandes d'un message écrit adressé à leur mort. Lorsque ces contenus restaient accessibles, ce dernier onglet était d'un intérêt tout particulier pour une étude ethnographique. En effet, en plus du message adressé au mort, les offrandes étaient accompagnées de différentes informations telles que la date et l'heure auxquelles elles avaient été réalisées, le lien de parenté entre le défunt et la personne qui réalisait l'oblation¹⁶.

Concernant ces deux derniers onglets, les seuls matériaux qu'il m'est possible d'analyser sont les captures d'écran et les copier-coller réalisés en 2016, alors que je n'envisageais pas de faire de ce cimetière un objet d'étude à part entière. L'échantillon dont je dispose se limite au contenu de vingt-sept tombes. Lorsqu'en 2022, j'ai voulu m'engager dans une étude approfondie de ce site, son adresse URL avait changé, et sa nouvelle version ne donnait plus accès aux contenus les plus significatifs. Les difficultés liées à la volatilité des sites internet se posent ici de manière évidente. Cet obstacle méthodologique m'a incitée à élargir mon enquête au site *Zupulu*.

Aujourd'hui, le mémorial numérique proposé par le site *Zupulu* compte plus de 270 422 espaces commémoratifs individuels¹⁷⁻¹⁸ et permet aux utilisateurs inscrits de rendre un culte en ligne à leurs proches décédés lorsqu'un compte en leur mémoire a été ouvert¹⁹. Le site *Zupulu* se présente sous une forme beaucoup plus dense et un peu moins sobre que le cimetière numérique shanghaien. Sa prise en main demande un certain apprentissage avant de se familiariser avec ses différentes fonctionnalités. La page d'accueil générale²⁰ et la page d'accueil permettant d'accéder aux comptes commémoratifs²¹ sont à elles seules une mine d'informations.

La page d'accueil générale propose une multitude d'onglets et de liens. Certains permettent d'accéder aux différentes plateformes proposées par le site : « Noms de famille », « Généalogie », « Mémorial ». Sur cette page, des morts célèbres peuvent être mis en avant, tout comme les derniers messages qui ont été postés à destination de défunts ou, encore, les comptes commémoratifs récemment ouverts. On y trouve également un moteur de recherche.

¹⁶ - Dans la présentation du site, aujourd'hui, les informations auxquelles les deux derniers onglets (album photos et offrandes en ligne) donnent accès sont toujours indiquées. Mais lorsqu'on clique sur l'un ou l'autre de ces onglets, un message « pop-up » s'affiche : « Aucun message n'est disponible pour le moment ». En réalité, ces pages semblent réservées aux usagers inscrits.

¹⁷ - Ces espaces commémoratifs individuels pourront être désignés dans la suite de ce texte par les expressions « comptes commémoratifs », « pages commémoratives ».

¹⁸ - Le site recense aujourd'hui plus de 2378 noms de famille (*xingshi*) et compte plus de 58 401 généalogies (*zupu*). <https://www.zupulu.com/> consulté le 23 août 2023.

¹⁹ - Des comptes peuvent être ouverts pour commémorer la mémoire de personnes célèbres.

²⁰ - <https://www.zupulu.com/> Dernière consultation le 23 août 2023.

²¹ - <https://jinian.zupulu.com/> Dernière consultation le 23 août 2023.

La page d'accueil de la plateforme de commémoration en ligne, tout aussi dense que la précédente, propose différents liens offrant un accès à différentes catégories de comptes commémoratifs, à un forum, etc. Elle affiche également de manière très visible le nombre total d'offrandes réalisées sur le site²². Un encadré offre un accès aux pages commémoratives selon un classement par catégories déterminées en fonction du lien existant entre le créateur du compte et le défunt (le lien peut être de type familial, amical, professionnel, etc.). La commémoration d'un défunt, dont la date du jour correspond à l'anniversaire de la mort, est également mise à l'honneur²³. Comme cela était le cas sur la page précédente, des liens permettent d'aller visiter des comptes récemment créés, d'aller jeter un coup d'œil aux dernières actions effectuées sur les comptes : derniers messages postés, dernières photos mises en ligne, dernières offrandes réalisées. Ces liens tendent à souligner le caractère public de l'activité des utilisateurs sur le site.

Un clic sur un lien conduisant à un compte commémoratif donne accès aux nombreuses pages qui constituent ce dernier et dont l'arborescence est assez complexe. La première de ces pages, qui peut se présenter sur un fond jaune doré, est la page d'accueil du compte. En haut de celle-ci, il est indiqué le nom du compte en question, donné par son créateur. Certains de ces espaces sont désignés par le mot « Mère », le prénom d'un enfant suivi de « Maman t'aimera toujours », ou « Espace commémoratif de X », etc. Sous ce nom figurent plusieurs liens. L'un d'eux permet d'inviter des parents et des amis à faire des offrandes²⁴, deux autres de se rendre sur l'espace du « voisin » de droite et sur celui de gauche, c'est-à-dire les espaces commémoratifs dont le numéro d'enregistrement succède au compte en question ou le précède. Sur la même ligne, il est précisé le solde du compte. Cette indication est suivie d'un lien qui permet aux utilisateurs inscrits de faire un don au profit du compte. Un autre lien permet de demander à être ajouté à la liste des « proches » suivant l'espace commémoratif visité. La date de création du compte, l'identité de son créateur, de son « responsable » et de son « gérant » sont également précisées.

Puis apparaissent des onglets présentés de manière plus stylisée, qui correspondent aux principales fonctionnalités d'un espace commémoratif : « Offrandes sur la tombe » (qui conduit à une représentation assez réaliste d'une tombe et des dernières offrandes qui y ont été déposées), « Éloge funèbre », « Biographie », « Album photo », « Messages des proches », « Activités commémoratives effectuées », « Gérer cet espace » (accès réservé), etc. Sous ces onglets, dans un médaillon pouvant évoquer une pièce de jade, sont inscrits le nom du défunt, l'année de sa mort et de sa naissance, sa région d'origine. On y trouve également une photo portrait et des onglets permettant de rendre hommage au mort. Sur la partie inférieure de la page, quatre rubriques sont proposées conduisant aux derniers messages postés, aux personnes en lien avec ce compte, aux espaces commémoratifs « amis », aux dernières offrandes réalisées et aux dernières activités du compte. Ces fonctionnalités permettent des interactions en ligne entre les membres de *Zupulu* ainsi qu'une mise en réseau des utilisateurs et des espaces commémoratifs.

²² - Au 24 août 2023, 717 635 441 avaient été réalisées. <https://jinian.zupulu.com>.

²³ - Le 24 août, l'écrivain Lao She, mort le 24 août 1966, était mis à l'honneur.

²⁴ - Ces liens sont réservés au détenteur du compte.

Lorsque l'on poursuit l'exploration d'un espace commémoratif en cliquant sur l'onglet « Offrandes sur la tombe », une tombe numérique avec les dernières offrandes qui y ont été déposées apparaît sur un fond paysager qui varie selon les goûts du concepteur de l'espace visité. À droite de l'écran apparaît partiellement une fenêtre, présentant les dernières offrandes effectuées, un type d'offrandes qui, dans la vie matérielle, ne seraient pas déposées sur la pierre tombale mais plutôt brûlées. Au passage de la souris, cette fenêtre s'élargit et les représentations numériques des offrandes apparaissent avec leur durée de vie restante. Sur la partie inférieure de l'écran, figure un tableau de bord qui établit un décompte des messages postés, des offrandes réalisées par catégorie²⁵. En cliquant sur ces onglets, les utilisateurs inscrits peuvent acheter et déposer des offrandes.

À droite de ce tableau de bord, dans un cœur, apparaît l'échelon atteint par le compte commémoratif. Celui-ci augmente au fur et à mesure que l'« indice affectif » ou le « score affectif » (*qinqing zhishu*) s'accroît. Cet indice comptabilise les visites, les offrandes, et les messages déposés. À gauche se trouvent onze onglets. Le premier propose un menu déroulant qui permet l'accès aux différentes pages de l'espace commémoratif, à un récapitulatif des utilisateurs et des espaces commémoratifs « amis » du compte ; ensuite viennent des onglets pour créer un espace, charger de l'argent, inviter des utilisateurs, etc.

Sur ce tableau de bord, un onglet recense, de manière chronologique, toutes les activités qui ont eu cours sur l'espace commémoratif durant les trois derniers mois : dépôts de messages, de bougies, d'offrandes, etc. Il est possible de cliquer sur chacune de ces actions afin de lire le message posté ou de voir l'offrande déposée, qui peut être aussi accompagnée d'un petit mot destiné au mort. La date et l'heure de chacune de ces actions sont précisées, tout comme le nom et le prénom de leur auteur. Contrairement à la version précédente du site shanghaien, le lien de parenté n'apparaît pas, mais peut se deviner à travers les messages écrits.

Un clic sur un nom d'utilisateur permet d'être dirigé vers la page personnelle de ce dernier. Elle offre un accès à l'éventuelle généalogie de celui-ci, aux espaces commémoratifs qu'il a ouverts, à la liste des espaces commémoratifs auxquels il contribue. Elle permet aussi aux autres utilisateurs inscrits d'entrer en contact avec lui.

Comme ces descriptions le montrent, le site *Zupulu* se distingue fortement du cimetière numérique de Shanghai du fait de sa nature non institutionnelle, de la mise en réseau de ses utilisateurs, des interactions qui peuvent ainsi exister entre ces derniers, du forum de discussion qui permet des échanges avec le webmaster et de toutes les informations qui y sont librement accessibles. Les offrandes mises à disposition, dont le choix semble infini, constituent une autre différence marquante. On retrouve en version numérique toutes les offrandes en papier, très colorées, que proposent les boutiques d'articles liés au culte des morts. Le site shanghaien, lui, limite ses offrandes à des fleurs, de l'alcool et de la musique : des offrandes « acceptables », conformes à la manière dont les autorités souhaiteraient voir évoluer les pratiques liées aux morts²⁶.

²⁵ - Aliments, vêtements, électroménager, appareils numériques, fleurs, etc. Chacune de ces catégories comprend des dizaines d'items différents.

²⁶ - Voir par exemple Qiao Kuanyu (2008) et la note de 2021 émise par le bureau général du ministère des Affaires civiles pour le bon déroulement des offrandes lors de la fête des morts *Qingming*. https://www.gov.cn/zhengce/zhengceku/2021-03/10/content_5592015.htm Consulté le 23 juillet 2023.

Quel site pour quelle ethnographie ?

La description qui vient d'être proposée de chacun des deux sites montre de manière assez évidente en quoi le site *Zupulu* se prête davantage à une enquête ethnographique que le cimetière en ligne de Shanghai. En effet, ce dernier site, sur lequel portait initialement mon étude, pose aujourd'hui un certain nombre de limites à une véritable ethnographie. La première d'entre elles, la plus évidente : les contenus librement accessibles sont peu nombreux. Il est désormais impossible de consulter les pages sur lesquelles sont déposées les offrandes et les messages. Je n'ai donc à ma disposition que les captures d'écran et les copier-coller réalisés en 2016. Ces matériaux restent limités, d'autant plus que la prise de contact avec les utilisateurs du site est rendue impossible, faute de forum ou de page personnelle sur lesquels il serait possible de déposer un message. De plus, l'inscription au site nécessite d'avoir un proche dont les cendres ont été dispersées, mais une inscription ne suffit pas à une prise de contact avec d'autres utilisateurs dans la mesure où aucune mise en réseau ne semble possible.

Un terrain ethnographique se caractérise en partie par l'observation d'un réseau d'interconnaissances et des interactions qui y prennent place. Ces interactions incluent celles qui peuvent exister entre l'enquêteur et l'enquêté, or le site shanghaien ne permet pas une mise en relation de ses utilisateurs. Sur ce plan il ne constitue donc pas un réseau d'interconnaissances. Cependant, un tel réseau peut s'agglomérer autour de chaque tombe virtuelle, de chaque mort. Il est composé des personnes qui déposent des offrandes, écrivent des messages ; il s'agit principalement de membres d'une même parentèle. Le défunt prend également part à ce réseau, dans la mesure où il n'est pas tout à fait mort socialement. En effet, le culte des ancêtres lie morts et vivants par un lien de réciprocité ; un culte des morts bien rendu garantit une protection des vivants par les ancêtres (Ahern, 1973 ; Thoraval, 2014). Cependant, les observations possibles au sein de ce réseau restent très limitées voire inexistantes.

La version précédente du site rendait partiellement observable les interactions auxquelles peut donner lieu la relation entre morts et vivants, grâce aux informations qui accompagnaient les dons d'offrandes (lien de parenté, date, heure) et aux messages destinés au mort, qui parfois décrivaient ce que les vivants font in situ pour lui (brûlage d'offrandes en papier), ce que ses descendants lui souhaitent et ce qu'ils attendent de sa part. Le chagrin ressenti est également exprimé dans ces petits textes. Cependant, ces différents matériaux ne permettent pas de saisir ce que le mort apporte en retour à ses descendants.

Une étude exclusivement en ligne, même de la version précédente du site, ne permettrait pas de saisir les interactions entre les différentes personnes qui rendent hommage à un même mort, ni les conditions dans lesquelles le site est consulté et les offrandes réalisées. Pour cela, il serait nécessaire de rencontrer et d'interagir avec des utilisateurs ou, a minima, de réaliser des entretiens en ligne. Mais comment procéder alors que ce cimetière numérique ne possède pas de véritable empreinte matérielle à Shanghai ? Deux possibilités peuvent s'offrir au chercheur : les offrandes ne sont pas anonymes, il serait donc possible de tenter de prendre contact avec les proches du mort via les réseaux sociaux. Mais ici se posent des questions déontologiques dont il sera question dans la

partie suivante. Autre possibilité : dans le cimetière où se trouvent les stèles en hommage à ces défunts, une cérémonie collective est organisée en leur mémoire, chaque année au moment de la fête des morts *Qingming*. À cette occasion, il serait possible de rencontrer des utilisateurs des tombes numériques, mais si l'on considère le nombre de personnes dont les cendres ont été dispersées (plus de 45 000) et le nombre de tombes numériques (1150), la probabilité de rencontrer des utilisateurs du site est faible. C'est une option à envisager, cependant, lors d'une future mission en Chine.

À ce stade, du fait de l'impossibilité de réaliser des entretiens ou mieux une enquête hybride, l'étude de ce site et des pratiques qui lui sont relatives se trouve dans une impasse. Toutefois, à travers les matériaux dont je dispose, il présente un intérêt dans la mesure où il met en lumière la direction vers laquelle les autorités souhaiteraient faire évoluer les pratiques funéraires et le culte des morts²⁷.

Ces difficultés m'ont incitée à m'intéresser au site *Zupulu*, où les espaces commémoratifs numériques dédiés aux morts restent publics²⁸ et proposent de nombreuses fonctionnalités qui enrichissent les matériaux à analyser : le contenu des messages laissés aux morts, les photos déposées, le type d'offrandes réalisées et leur fréquence, les réseaux d'interconnaissances qui se constituent autour des espaces commémoratifs, les éventuelles interactions en leur sein, les questions et/ou réclamations des usagers adressées au webmaster, etc. Ces dernières caractéristiques, absentes du site shanghaien, répondent ainsi à certaines conditions nécessaires à une étude ethnographique : un ou des réseaux d'interconnaissances et des interactions. En outre, l'inscription au site paraît simple et, une fois qu'on est inscrit, il est possible d'interagir avec des utilisateurs voire de réaliser des entretiens. Ainsi, mon enquête de terrain se concentre désormais essentiellement sur le site *Zupulu*, qui présente les conditions nécessaires à une étude ethnographique.

Préalablement à une phase d'observations régulières, il a été nécessaire de comprendre au mieux le fonctionnement de cette plateforme afin d'en saisir les fonctionnalités et l'arborescence. La consultation des pages d'explications décrivant les fonctionnalités, les modalités d'inscription, etc. a été très utile à cela. Puis, il a été nécessaire d'expérimenter le site, de s'y perdre un peu tout en procédant, dans un journal de terrain, à une description précise des différentes pages consultées, de leur arborescence et des différentes rubriques proposées. Cette phase de prise en main et de description est aussi un moyen de mettre en lumière les finalités du site. Dans le cas de *Zupulu*, on constate l'omniprésence d'arguments écologiques dans des encadrés autopromotionnels. On constate aussi sur une même page la présence de plusieurs onglets proposant soit d'ouvrir un espace de commémoration, soit de recharger monétairement un compte, ce qui tend à souligner le but lucratif de *Zupulu*. Cette prise en main, suivie d'observations discrètes plus fines, est aussi un moyen de préparer la deuxième phase de mon enquête et des entretiens qui l'accompagneront.

²⁷ - Dans le rapport annuel sur le développement du secteur funéraire en Chine, Zhou et Gao (2017 : 40) soulignent que les tombes virtuelles sont un élément important de la reconfiguration des activités funéraires dans une ville mondiale comme Shanghai.

²⁸ - Les utilisateurs ont cependant la possibilité de verrouiller leur accès.

Cette enquête de terrain, qui dans sa phase actuelle se déroule exclusivement en ligne et en toute discrétion, est singulière dans la mesure où elle se fait depuis un bureau. Ce confort apparent peut être déroutant, car en principe, une étude ethnographique in situ se réalise dans un temps défini, long, et nécessite bien souvent un déplacement, une rupture temporaire avec son quotidien. L'enquête ethnographique devient ainsi un temps suspendu qui permet immersion et observation continues. Dans un premier temps, cette absence de déplacement, ce terrain « à portée de clics » peut apparaître comme un avantage, or ce n'est pas si simple. En effet, même si l'on décide de consacrer une à deux journées par semaine à son étude, il n'est pas toujours aisé de garder le contrôle de son agenda ; des obligations professionnelles dont on n'a pas toujours la maîtrise peuvent venir perturber notre organisation. Mais, lorsque l'on peut maintenir une régularité, il est possible de constater, d'une semaine sur l'autre, l'ouverture de nouvelles tombes numériques sur le site Shanghaien ou d'observer sur *Zupulu*, quasiment en temps réel, les activités sur les dix espaces commémoratifs sélectionnés, et d'approfondir sa connaissance du site par une navigation un peu plus aléatoire qui peut conduire à la consultation d'espaces commémoratifs dédiés à des enfants, à des personnes célèbres, etc., ainsi qu'à des observations qui mériteraient une analyse approfondie. C'est le cas notamment de la surreprésentation des défunts masculins. Toutes ces observations, tous ces tâtonnements sont consignés dans un journal de terrain, qui renvoie à de nombreuses captures d'écran, classées dans des dossiers par date et par défunt. L'organisation de ce journal de terrain numérique et des matériaux collectés s'inspire beaucoup des préconisations de Liz Pryzybylski en la matière (2021 : 62-65).

Même si, dans certains cas, les mondes virtuels permettent à l'ethnographe une participation plus complète que lors d'un terrain in situ (Boellstorff *et al.*, 2012 : 69), les études ethnographiques en ligne peuvent aussi être source de grandes frustrations lorsque la réalisation d'entretiens reste impraticable. En effet, une observation simple des pratiques en ligne ou même une participation à celles-ci présentent certaines limites, dans la mesure où il n'est pas possible d'avoir accès aux représentations liées à l'usage du site internet étudié, ni à des informations précises sur ses utilisateurs, ni à la manière dont cette pratique s'intègre dans leur quotidien. Dans le cas de l'étude de *Zupulu*, cette première phase d'observations en mode discret ne permet pas de saisir les conditions dans lesquelles se pratique à la maison le culte des morts en ligne : les offrandes virtuelles sont-elles réalisées seul ou en famille ? Ces pratiques en ligne correspondent-elles à une ritualité parallèle qui, pour le moment, ne se substitue pas aux pratiques in situ (Gamba, 2016) ? S'incline-t-on devant son écran lorsqu'une offrande est réalisée ? De l'encens est-il brûlé ? (Travagnin, 2020 : 295) En outre, en l'absence d'entretiens, il est difficile d'analyser, d'interpréter le choix des photos mises en ligne. Sur le site du cimetière en ligne de Shanghai, la photo illustrant la tombe virtuelle est, dans la plupart des cas, un portrait, mais peut être aussi, de manière moins fréquente, une photo du coffret cinéraire, une photo de la carte d'identité, de la salle de cérémonie funéraire, du défunt dans son cercueil ou du défunt malade sur un lit d'hôpital ; autant de photos que l'on ne trouverait pas apposées en médaillon sur une pierre tombale. Sur *Zupulu*, les albums peuvent contenir des photos de la tombe couverte d'offrandes, des photos du mort dans son cercueil entouré

des membres de sa famille. Une analyse fine de ces photos, porteuses de sens quant à la relation qui unit mort et vivant et à la nature des espaces de commémoration numérique, nécessiterait la réalisation d'entretiens auprès des familles. Dans le cas de *Zupulu*, la première question qui semble se poser ici est à qui s'adressent ces photos : au mort lui-même ou aux personnes consultant l'espace commémoratif ?

La suite de cette enquête devra également prendre en considération l'aspect monétaire, qui paraît omniprésent sur le site *Zupulu*. En effet, si l'ouverture d'un espace commémoratif « ordinaire » est gratuite, la plupart des offrandes sont, elles, payantes. Les utilisateurs ont la possibilité de recharger leur compte par carte bancaire. Les yuans ainsi déposés sont convertis en une monnaie d'échange propre au site, le *tongban*²⁹. Avec cette monnaie, il est possible d'acheter des offrandes numériques, qui sont donc payantes comme le seraient des offrandes en papier achetées dans le monde matériel³⁰. La visée lucrative du site est indéniable, il s'agit d'un site commercial. Mais au regard du nombre d'offrandes effectuées sur la plateforme, la transaction monétaire ne semble pas être rédhibitoire aux yeux des utilisateurs. Un angle d'analyse pourrait être celui de la piété filiale qui sous-tend le culte des morts et qui peut s'articuler autour d'une notion de don et contre-don, passant par une forme matérielle voire monétaire. Comme cela a déjà été mentionné, avant 1949, les funérailles étaient parfois le prétexte à une démonstration de faste pouvant conduire à une mise en péril des finances de la famille. Ce faste était un moyen de rendre hommage aux parents décédés, de faire acte de piété filiale, de payer de retour ses ancêtres et, aussi, de réaffirmer la puissance du lignage. Les dépenses que génèrent l'achat d'offrandes numériques s'inscrivent peut-être dans la continuité de ces représentations et de ces pratiques. Mais afin d'éviter toute spéculation, des entretiens sont ici encore absolument nécessaires.

Malgré des limites évidentes et des questions laissées sans réponse, le site *Zupulu* et le cimetière numérique de Shanghai (dans son ancienne version) donnent aussi à voir des informations que l'ethnographe pourrait difficilement observer lors d'un terrain in situ. Comme déjà mentionné précédemment, ces deux sites offrent ou offraient un accès aux messages écrits adressés aux défunts, messages qui, in situ, se murmurent ou se disent sous forme de pensées. On perçoit alors la manière dont on s'adresse à un mort, ce qu'on lui dit, lui demande ou souhaite, ainsi que les moments auxquels on lui transmet des offrandes ou des messages. Par ces dernières informations, il est possible de saisir, en partie, la manière dont le culte des morts s'inscrit dans le quotidien des utilisateurs. Certaines dates sont parlantes puisqu'elles peuvent correspondre à la fête *Qingming*, au solstice d'hiver ou encore à l'anniversaire de la mort ou de la naissance du défunt. D'autres restent beaucoup plus difficiles à analyser sans entretien. Des offrandes déposées à une fréquence quotidienne peuvent témoigner du lien étroit que le vivant entretient avec son mort. Les

²⁹ - Tongban signifie pièce de cuivre.

³⁰ - 5 yuans = 150 *tongban*. Exemples de prix de certaines offrandes : un verre d'eau, 1 *tongban* ; une coupe de fruit, 25 *tongban* ; une paire de chaussures entre 40 et 55 yuans ; une BMW Z4, 678 *tongban* ; une maison, 852 *tongban* ; une machine à laver, 180 yuans, etc. Il faut savoir qu'en 2023 le salaire mensuel moyen en Chine était de 9 833 yuans (Bureau national des Statistiques de Chine. <https://tradingeconomics.com/china/wages>). Les disparités étant très importantes, ce salaire moyen peut varier de 1 à 2,5 d'une région à l'autre.

photos déposées dans les albums des comptes *Zupulu* et certains messages permettent d'obtenir des informations sur la célébration de certaines dates dans le monde matériel et tendent ainsi à montrer que ces pratiques en ligne ne se substituent pas aux rituels in situ.

Après une phase durant laquelle mon étude de terrain a reposé sur des observations en ligne non intrusives et sans aucune interaction, la deuxième phase de cette étude va nécessiter mon inscription sur *Zupulu* afin de vivre l'expérience de ce site de l'intérieur et de tenter d'échanger avec ses utilisateurs. Mais avant de m'engager dans la deuxième phase de ce travail, il convient de réfléchir aux questions éthiques que pose cette étude.

Des questions éthiques

La réalisation d'une étude de terrain et en particulier ethnographique requiert un cadre déontologique précis garantissant le respect des enquêtés et une relation de confiance entre ces derniers et l'enquêteur. Cela nécessite au préalable la connaissance de certains codes de savoir-vivre propres au groupe étudié et la transparence de l'enquêteur quant à sa présence sur son terrain d'étude. Anonymiser les enquêtés, ne jamais faire d'enregistrement à leur insu ou ne jamais prendre de photo sans leur autorisation sont les principes élémentaires de cette relation de confiance. Ces principes déontologiques de base interrogent ma pratique ethnographique dans la phase actuelle de mon travail. Durant cette première phase d'enquête dont il est question ici, les observations et la collecte de matériaux se font *incognito* et en dehors de toute relation de confiance. Réaliser une capture d'écran d'un espace commémoratif comprenant des textes et des photos personnels ne revient-il pas à enregistrer ou à prendre une photo sans autorisation ? Présenter des tombes numériques lors d'une communication orale sans les anonymiser ne revient-il pas à enfreindre la règle d'anonymat des enquêtés et, dans ce cas précis, de personnes décédées ?

Ces interrogations reviennent à poser la question de la limite entre sphère privée et sphère publique qui tend à se brouiller sur le Web (Cora Garcia *et al.*, 2009 : 73-75). Spontanément, nous pourrions considérer que tout ce qui se trouve sur Internet en libre accès relève de l'espace public, mais bien souvent, cela n'est pas aussi simple. En effet, comme le soulignent Guillaume Latzko-Toth et Serge Proulx (2017 : 47-48), en se référant aux travaux de Waskul et Douglas (2016) et Barnes (2004), un forum de discussion librement accessible n'est pas toujours considéré comme public par ses membres, qui estiment parfois avoir des « conversations privées en public » (Waskul et Douglas). Susan Barnes montre aussi que les internautes considèrent « comme 'intime' un média qui facilite l'expression d'émotions » (Barnes, 2004 : 206-207).

Quoi de plus intime que la relation entre un vivant et un mort³¹ ? Lors d'enquêtes sur les pratiques funéraires à Shanghai réalisées in situ, j'ai pu noter que les offrandes offertes aux défunts ne sont pas invisibilisées par ceux qui les réalisent, même si des règlements cherchent à ce qu'elles le soient. Au cimetière, les offrandes sur la tombe se font de manière visible et parfois sonore lorsque des pétards les accompagnent. Celles qui ne sont pas destinées à être brûlées restent sur la tombe une fois la famille partie. Dans la rue ou dans l'enceinte de résidences, il est encore fréquent que des offrandes soient mises à feu en commémoration

³¹ - Il conviendrait d'interroger la notion d'intimité en Chine.

d'un mort, sous le regard de voisins et de badauds. Cela confère-t-il aux offrandes en ligne un statut public ou semi-public ? Les espaces commémoratifs numériques appartiennent-ils à la sphère privée ou publique ? Pour ce qui est des données recueillies en accès libre, je serais plutôt d'avis d'adopter la position de Boellstorff (2012 : 134) au sujet des mondes virtuels accessibles par abonnement qu'il étudie ; selon cet auteur, ces espaces présenteraient un aspect public au même titre qu'un parc d'attraction avec une entrée payante. De la même manière, les sites que j'étudie présenteraient donc des aspects publics comme c'est le cas des cimetières matériels.

Le cimetière numérique de Shanghai est un espace virtuel qui permet de combler l'absence de tombe lorsque les cendres du défunt ont été dispersées. Dès lors, nous pouvons considérer qu'il se substitue à un cimetière matériel et que son statut est public au même titre qu'un cimetière matériel. Ainsi, l'observation des tombes et la collecte des informations en libre accès (photo sur la stèle, petit texte de présentation, identité du défunt) ne posent pas de problème éthique particulier. Mais qu'en est-il des données recueillies sur la version précédente, notamment des messages adressés aux défunts ? Aujourd'hui, l'accès aux pages sur lesquelles les proches peuvent déposer des offrandes numériques et des messages est verrouillé, cela confère à ces pages un statut privé. Il convient donc d'utiliser avec la plus grande précaution le contenu des messages adressés aux morts, que j'avais recueillis en 2016.

Des questions similaires se posent pour le site *Zupulu*. Certains comptes, semble-t-il assez rares, ont un accès verrouillé et ne sont donc pas visibles. Les autres comptes observés sont librement accessibles, mais peuvent-ils être pour autant considérés comme des espaces publics ? Les personnes qui procèdent à des offrandes ont-elles réellement conscience que les informations, photos, messages postés sont visibles de tous ?

Pour l'instant, les observations réalisées sur ces deux sites l'ont été en mode discret, à l'instar d'observations qui pourraient être réalisées dans une gare, dans un cimetière ou tout autre lieu public lorsque l'on essaie de se familiariser avec un nouveau terrain d'enquête (Garcia, 2009 : 58-59). À une différence près : ces sites et, en particulier, *Zupulu*, donnent beaucoup plus à voir que les déambulations dans un lieu public, à tel point que l'étude de ces deux espaces numériques laisse parfois la sensation désagréable de fouiller des tombes de contemporains. La lecture des messages adressés aux défunts peut également donner l'impression de se trouver dans la posture du voyeur. En effet, ces petits textes sont une entrée dans l'intimité d'une relation entre des proches et un défunt, et cela, à l'insu des premiers. Sur *Zupulu*, on devine ainsi le deuil impossible d'une mère qui a perdu son enfant quelques années plus tôt. Un cimetière est certes un espace public, mais nous pouvons nous interroger sur la nature des messages et photos déposés sur ces sites, en particulier sur *Zupulu*.

Pour le site *Zupulu*, la question, espace public ou privé, peut se poser différemment en raison de la présence d'un onglet qui fait apparaître un « score » comptabilisant le nombre de visites, de messages, d'offrandes, etc. Cette fonctionnalité et le fait que les offrandes apparaissent directement sur la tombe numérique tendraient à montrer que les offrandes virtuelles, tout comme celles qui se font dans le monde matériel, ne

relèvent pas exclusivement du domaine privé et témoignent même de la piété filiale des descendants. Jusqu'à l'arrivée du Parti communiste au pouvoir, les funérailles étaient un moment où les lignages réaffirmaient, par le faste, leur puissance et faisaient ainsi acte de piété filiale à l'égard du défunt. Les offrandes et le décompte qui en est fait pourraient s'analyser sous cet angle-là. Mais en est-il de même des messages ? Constituent-ils une mise en scène de soi et, plus précisément, du rapport avec ses morts ? Certains comptes *Zupulu* laissent deviner un lien étroit avec le mort : des messages ou des offrandes y sont déposés quotidiennement à différents moments de la journée. Les objets votifs numériques déposés représentent des vêtements adaptés à la saison, des nécessaires de toilette, de la nourriture, etc. Il n'est pas certain ici que l'utilisateur cherche la visibilité, mais plutôt une forme de réconfort. La manière dont est configuré le site *Zupulu* laisse penser que tout ce qui se passe sur le site est destiné à être visible : le score mentionné précédemment, la mise en avant sur les différentes pages d'accueil du site des derniers comptes ouverts, des derniers messages ou photos postés. Mais en l'absence d'entretiens, il est difficile de comprendre dans quelle mesure les utilisateurs considèrent comme un espace privé ou public les pages sur lesquelles ils effectuent des offrandes et écrivent des messages.

Le passage à la deuxième phase de mon enquête, entretiens et interactions en ligne, pose d'autres questions éthiques, car il nécessite une inscription sur le site et la création d'un espace commémoratif que j'envisage fictif ou vide si cela est possible. Il me semble peu approprié d'ouvrir un compte qui commémorerait un de mes proches décédés, et cela pour deux raisons : le culte des morts ne fait pas partie de mes pratiques et je ne souhaite pas instrumentaliser la mort d'un proche.

La prise de contact avec des utilisateurs posera moins de problèmes au niveau éthique, dans la mesure où la visibilité des comptes et leur mise en réseau semblent être des marqueurs de *Zupulu*. Dans un premier message, je présenterai mon identité, l'objet de ma présence sur le site, mon intérêt pour les pratiques qui y prennent place dans le cadre de mon étude. Cette étape constituera un pas supplémentaire vers une approche véritablement ethnographique. L'enquête ne se limitera plus à de simples observations discrètes pouvant conduire à des spéculations, des surinterprétations voire des contresens.

Cette étude pose une dernière question déontologique, celle de l'impact de l'ethnographe sur son terrain d'étude. J'ai pu constater que mes visites sur les espaces commémoratifs contribuaient à augmenter leur score. Cet impact peut être considéré comme « positif » dans la mesure où mes clics ne font qu'améliorer le score des comptes consultés et donnent peut-être ainsi de la « face³² » aux proches du défunt. Lors d'enquêtes in situ sur les pratiques funéraires à Shanghai, ma présence sur des sites funéraires ou à des funérailles n'a jamais semblé poser problème. Un jour, j'ai accompagné, à une cérémonie qui se tenait dans un centre funéraire de la ville, une personne dont le métier consiste à organiser des services de pompes funèbres. À la fin du repas mortuaire, après avoir réglé la facture, le fils du défunt a tendu un pourboire à cette personne, puis un autre en ma direction. Par réflexe, a priori éthique, j'ai refusé,

³² - La notion de « face », très importante en Chine, est associée à la réputation, l'honneur, le prestige.

gênée, jusqu'à ce que la personne que j'accompagnais me donne un coup de coude énergique afin que je l'accepte. Une fois l'homme parti, elle me dit : « Tu leur as donné de la *face*, tu devais accepter. » Ainsi, mes clics donnent peut-être de la « face » aux détenteurs des comptes que je consulte.

En guise de conclusion

Cet article constitue un point d'étape de la première phase d'une étude de terrain en ligne, qui se caractérise par des observations discrètes, sans interaction, de deux sites proposant un culte des morts numérique. Cette phase exploratoire a consisté dans un premier temps en la prise en main de deux sites, le cimetière numérique de Shanghai et, surtout, le site *Zupulu*, à travers une exploration et une description précise de ces derniers, consignée dans un journal de terrain et complétée par des captures d'écran. Cette phase, qui ne diffère guère d'une enquête exploratoire in situ, m'a permis de saisir le type de matériaux, de données qu'il était possible de recueillir en vue d'une étude ethnographique complète. Rapidement, le cimetière numérique de Shanghai s'est révélé peu adapté à ce genre d'entreprise, en raison du peu de données accessibles et de l'impossibilité d'entrer en contact avec ses utilisateurs. À ce stade, ce cimetière va demeurer en retrait de mon travail d'enquête. En revanche, le site *Zupulu* apparaît plus propice à une enquête ethnographique en ligne, en raison de la possibilité d'interactions avec et entre ses utilisateurs, de la richesse des données accessibles et d'une mise en réseau des comptes. Durant cette première phase d'enquête, parallèlement à une navigation aléatoire sur *Zupulu*, j'ai rapidement commencé à suivre dix comptes commémoratifs, afin d'y observer les activités qui y prenaient place et de préparer ainsi de futurs entretiens.

En outre, cette étude préliminaire a été l'occasion de poser une réflexion sur des questions déontologiques soulevées par cette enquête en ligne, en particulier sur le statut privé ou public des données recueillies. Il m'a été possible de répondre en partie à ces questionnements en me référant à des observations réalisées in situ lors d'études de terrain sur les pratiques funéraires à Shanghai. La configuration des deux sites et leurs fonctionnalités apportent également des éléments de réponse : une des caractéristiques de *Zupulu* semble être la visibilité des activités qui ont cours sur les comptes commémoratifs.

La deuxième phase de mon travail d'enquête portera exclusivement sur *Zupulu* et consistera en la poursuite de l'observation de certains comptes et du site dans son ensemble et, surtout, en la réalisation d'entretiens en ligne auprès de personnes qui possèdent un compte pour commémorer leur(s) mort(s) et/ou qui procèdent à des offrandes en ligne. Cette enquête au long cours devrait, à terme, se faire sous une forme hybride auprès de la diaspora chinoise à laquelle s'adresse également *Zupulu*. Cette dernière phase devrait être un moyen d'observer lors de terrains hors ligne la manière dont les utilisateurs s'approprient le site *Zupulu* et la manière dont ils procèdent aux offrandes de l'autre côté de l'écran. Avec ces deux dernières phases d'enquête, mon travail devrait prendre une autre dimension et permettre de mieux comprendre dans quelle mesure ces pratiques en ligne se substituent à un culte des morts in situ.

Références bibliographiques

Ahern E.,

1973, *The Cult of the Dead in a Chinese Village*, Stanford, Stanford University Press.

Aveline N.,

2013, « La renaissance de l'industrie funéraire à Shanghai, cas exemplaire pour la Chine », in Aveline N. (dir.), *La Place des morts dans les mégapoles d'Asie orientale*, Paris, Les Indes savantes : 89-109.

Barnes Susan B.,

2004, « Issues of Attribution and Identification in Online Social Research », in Johns M. D., Chen S. et Hall G. J. (dir.), *Online Social Research: Methods, Issues, and Ethics*, New York, Peter Lang : 203-222

Beaud S., Weber F.,

2022, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte (1^{ère} édition, 1997).

Belloq M.,

2020, « Cemeteries in Shanghai: Beyond the Margins », in Ho W. C. et Padovani F., *Living in the Margins in Mainland China, Hong Kong and India*, Londres et New York, Routledge.

Boellstorff T. et al.,

2012, *Ethnography and Virtual Worlds. A Handbook of Method*, Princeton/Oxford, Princeton University Press.

Cefaï D.,

2010, « L'engagement ethnographique », in Cefaï D. (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS : 7-21.

Fang L., Goossaert V.,

2008, « Les réformes funéraires et la politique religieuse de l'État chinois, 1900-2008 », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 144 : 51-73.

Freedman M.,

1970, « Ritual Aspects of Chinese Kinship and Marriage », in Freedman M. (dir.), *Family and Kinship in Chinese society*, Stanford, Stanford University Press : 163-188.

Gamba F.,

2016, *Mémoire et immortalité aux temps du numérique*, Paris, L'Harmattan.

Garcia A. et al.,

2009, « Ethnographic Approaches to the Internet and Computer-Mediated Communication », *Journal of Contemporary Ethnography*, 38/1 : 52-84.

Gu J., Qiao K. et Zhou S.,

2003, *Gongmu Guanli Yanjiu Xin Lun*, Shanghai, Shanghai Daxue Chubanshe.

Henriot C.,

2016, *Scythe and the City. A Social History of Death in Shanghai.*, Stanford, Stanford University Press.

Hine C.,

2015, *Ethnography for the Internet. Embedded, Embodied and Everyday*, Londres/Oxford/New York/New Delhi/Sydney, Bloomsbury.

2019, « From Virtual Ethnography to the Embedded, Embodied, Everyday Internet », in Hjorth L. et al., *The Routledge Companion to Digital Ethnography*, Londres et New York, Routledge: 21- 28.

Huang X.,

2015, « Wangluo jisi fazhan qushi yanjiu » in Li B. et Xiao C. (dir.), *Zhonguo Binzang Shiye. Fazhan Baogao (2014-2015)*, Pékin, Social Sciences Academic Press (China) : 269-279.

Jouët J. et Le Caroff C.,

2013, « Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne », in Barats C. (dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin : 147-165.

Laplantine F.,

2015, *La description ethnographique*, Paris, Armand Colin (1^{ère} édition, 1996).

Latzko-Toth G., Proulx S.,

2013, « Enjeux éthiques de la recherche sur le Web » in Barats C. (dir.), *Manuel d'analyse du Web*, Paris, Armand Colin : 38- 59.

Ma L., Liu Q., Yan T.,

2017, « 'Hulianwang + Binzang' de Shijian yu Shiyong », in Li B. et Xiao C. (dir.), *Zhonguo Binzang Shiye. Fazhan Baogao (2014-2015)*, Pékin, Social Sciences Academic Press (China) : 231-248.

Pastinelli M.,

2011, « Pour en finir avec l'ethnographie du virtuel ! Des enjeux méthodologiques de l'enquête de terrain en ligne », *Anthropologie et Sociétés*, 35/1-2 : 35-52.

1999, « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle : le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal. Technologies de l'information, culture et sociétés*, 79 : 41-60.

Pryzybylski L.,

2021, *Hybrid Ethnography. Online, Offline, and In Between*, Los Angeles/Londres/New Delhi/Singapore/Washington DC/Melbourne, Sage.

Qi Y., Zhu J.,

2017, « Tuixing Wenming Jisao, Shijian Lüse Binzang », in Li B. et Xiao C. (dir.), *Zhonguo Binzang Shiye. Fazhan Baogao (2014-2015)*, Pékin, Social Sciences Academic Press (China) : 99-109.

Qiao K.,

2008, « Que faire face au brûlage de *Xibo* ? » (Ruhe duidai shao xibo ?), in Wang W., Zhu J. (dir.), *Techniques et gestion du funéraire (Binzang keji yu guanli)*, Shanghai, Shanghai Kexue Puji (coll. FIS) : 433-434.

Shanghai Binzang Wenhua Yanjiusuo, Ha'erbin Huangshan Gongmu,

Non daté [Ouvrage acquis en 2008], *Congrès scientifique sur les stratégies de développement des cimetières au XXI^e siècle, recueil de contributions*. Document interne.

Thoraval J.,

2014, *La mort en Chine*, in Godelier M. (dir.), *La mort et ses au-delà*, Paris, CNRS Éditions : 203-240.

Travagnin S.,

2020, « Cyberactivities and 'Civilized' Worship: Assessing Contexts and Modalities of Online Ritual Practices », in Zhe J., Fisher G., Laliberté A., *Buddhism after Mao. Negotiations, continuities, and Reinventions*, Honolulu, University of Hawai'i Press : 290-311.

Waskul D. et Douglas M.,

1996, « Considering the Electronic Participant: Some Polemical Observations on Ethics of On-Line Research » *The Information Society*, vol. 12, n°2, p. 129-140.

Whyte M. K.,

1988, « Death in the People's Republic of China », in Watson J. L., Rawski E. S. (dir.), *Death Ritual in Late Imperial and Modern China*, Berkeley, University of California Press: 289-316.

Zhou J., Gao J.,

2017, « Dali Tuixing Jiedi Shengtai Zang Shixian 'Yuantou' Jiedi. Laizi Shanghai de Baogao », in Li B. et Xiao C. (dir.), *Zhongguo Binzang Shiye. Fazhan Baogao (2014-2015)*, Pékin, Social Sciences Academic Press (China) : 27-40.

Résumé

Dans cet article que je propose, je cherche à analyser les difficultés méthodologiques posées par un terrain ethnographique en ligne ayant pour objet les pratiques funéraires sur Internet. Les deux principaux *terrains* de cette étude sont un cimetière virtuel de la municipalité de Shanghai, destiné aux défunts dont les cendres ont été dispersées en mer, et le site *zupulu*, un site ouvert tous, dédié au culte des morts. L'intérêt que peut présenter une ethnographie de ces deux sites réside en grande partie dans les petits textes de présentation des défunts rédigés par des proches, dans les offrandes virtuelles réalisées par la famille ou les amis, dans les messages qui peuvent accompagner ces dernières et les différentes photos mises en ligne. Ainsi, ces deux sites offrent un accès direct à une expression de la relation que les vivants peuvent entretenir avec leurs morts. Malgré ces contenus propices à l'analyse, cette étude de terrain en ligne se heurte à de nombreux obstacles d'ordre méthodologique : un accès limité aux représentations sociales liées aux pratiques funéraires sur Internet du fait de l'absence d'entretiens ; une méconnaissance du contexte dans lequel sont réalisées les offrandes en ligne ; un risque de surinterprétation des données recueillies, etc. En revanche, cette étude permet d'entrer dans l'intimité de la relation entre un vivant et un mort, ce qui pourrait être plus difficile dans un terrain in situ. Cela nous invite, cependant, à nous interroger sur la dimension éthique d'une ethnographie en ligne, et en particulier dans ce cas précis où des données relevant de l'intime sont collectées à l'insu de ceux qui les produisent. Comme cela est également le cas lors d'une étude in situ, de nombreux ajustements sont donc nécessaires afin de contourner les difficultés liées à la spécificité de cet objet d'enquête et de respecter au mieux des « interlocuteurs » avec lesquels l'échange est impossible.

Abstract

In this article, I seek to analyze the methodological difficulties posed by an online ethnographic field study of funeral practices on the Internet. The two main fields of study are a virtual cemetery of the Shanghai municipality, dedicated to the dead whose ashes have been scattered at sea, and the *zupulu* site, a site open to all, dedicated to the cult of the dead. The interest of an ethnography of these two sites lies largely in the short texts presenting the deceased written by relatives, the virtual offerings made by family or friends, the messages that may accompany them and the various photos put online. In this way, these two sites offer direct access to an expression of the relationship that the living can have with their dead. Despite these analytically-suitable contents, this online field study comes up against a number of methodological obstacles: limited a exchange is impossible.